

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 6 avril 2020 à 19h par voie de vidéoconférence.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbaux du 2 mars 2020 et 16 mars 2020
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
 - 4.2 Rapport trimestriel 2020 (1^{er} trimestre)
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande de commandites – Vernissage « Notre Patrimoine Local » - École secondaire Paul-Germain-Ostiguy
 - 6.2 Demande de partenariat – Association du Québec à Compostelle / Région Montérégie
 - 6.3 Demande de soutien – CDC Haut-Richelieu-Rouville
 - 6.4 Demande d'autorisation de passage – Défi Vélo Mag en Montérégie
 - 6.5 Demande de soutien financier – CAB la Seigneurie de Monnoir
7. Administration et greffe
 - 7.1 Autorisation au greffier de la cour municipale de Saint-Césaire
 - 7.2 Décompte progressif # 4 – Réfection 2^e Avenue
 - 7.3 Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration
 - 7.4 Retrait de la liste des immeubles à être vendus en vente pour défaut de paiement des taxes municipales
 - 7.5 Adjudication du contrat de déneigement des chemins municipaux
8. Ressources humaines
 - 8.1 Mise à pied temporaire des employés contractuels et temporaires
9. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
10. Période de questions réservée à l'assistance
11. Levée de la séance

Procès-verbal

Ouverture

Monsieur Éric Fortin, propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 19h Le conseil municipal siège à huis clos en vertu des décrets 177-2020 et 388-2020 du gouvernement du Québec.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Chacune de ces personnes se sont identifiées individuellement.

20-04-3941

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé. L'ordre du jour ne peut être modifié.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3942

Adoption des procès-verbaux du 2 mars 2020 et 16 mars 2020

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 16 mars 2020, tel que rédigé.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3943

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant l'adoption et ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver :

- La liste des comptes du budget des activités financières au 6 avril 2020 pour un montant total de 204 540.33 \$ incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- La liste des déboursés payés d'avance au 6 avril 2020 au montant de 134 509.53 \$;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 1^{er} au 28 mars 2020 au montant de 53 473.99 \$;
- Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 6

Vote contre :

Rapport trimestriel 2020 (1^{er} trimestre)

La directrice générale dépose le rapport trimestriel pour les trois premiers mois de l'année en cours. Celui-ci sera disponible sur le site internet pour le public.

20-04-3944

Demande de commandites – Vernissage « Notre Patrimoine Local » - École secondaire Paul-Germain-Ostiguy

CONSIDÉRANT QUE l'École secondaire P-G-Ostiguy via le programme Langue et Multimédia adresse au conseil municipal, une demande de commandites pour la préparation du vernissage « Notre Patrimoine Local »;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est important de soutenir les élèves dans leur initiative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'offrir une commandite au montant de 80\$ pour le vernissage « Notre patrimoine local ». Compte tenu du contexte actuel de la Covid-19, le versement de la commandite est conditionnel à la tenue de l'événement.

Vote pour : 6

Vote contre :

Demande de partenariat – Association du Québec à Compostelle / Région Montérégie

Compte tenu du contexte actuel de la Covid-19, le conseil municipal décide de reporté ce point et d'attendre l'évolution de la situation avant de se prononcer.

Demande de soutien – CDC Haut-Richelieu-Rouville

Le conseil prend acte de la demande mais ne désire pas y donner suite.

Demande d'autorisation de passage – Défi Vélo Mag en Montérégie

Compte tenu du contexte actuel de la Covid-19, le conseil municipal décide de reporté ce point et d'attendre l'évolution de la situation avant de se prononcer.

20-04-3945

Demande de soutien financier – CAB la Seigneurie de Monnoir

CONSIDÉRANT QUE le CAB la Seigneurie de Monnoir adresse au conseil municipal une demande de soutien financier de 500.00\$;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à aider le CAB à maintenir en place les services d'aide et d'entraide auprès des aînés et des familles dans le besoin durant la crise de la Covid-19 et ce, avec un nombre de bénévoles réduits;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le CAB dessert les gens de Rougemont et que le conseil considère important de le soutenir en temps de crise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de répondre favorablement à la demande du CAB de la Seigneurie de Monnoir et de verser un montant de 500\$.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3946

Autorisation au greffier de la cour municipale de Saint-Césaire

CONSIDÉRANT la lourdeur de la procédure administrative établie pour la fermeture administrative des dossiers de la Cour municipale, sous réserve des pouvoirs du juge municipal, pour le retrait de constats d'infractions selon certaines circonstances;

CONSIDÉRANT QUE la greffière de la Cour municipale commune de Saint-Césaire, Madame Francine Gendron, recommande d'optimiser les ressources du greffe de la Cour municipale quant à la fermeture des dossiers par le greffier en charge de ladite Cour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser le greffier de la Cour municipale commune de Saint-Césaire à procéder à la fermeture administrative des dossiers dans les cas suivants :

- Le dossier a plus de 10 ans et le contrevenant est introuvable;
- Le dossier a plus de 10 ans et le contrevenant est à l'extérieur du Québec ou du Canada;
- Le contrevenant est décédé;
- La compagnie contrevenante est inexistante (fermée, sans adresse, ouverte sans activité);
- Les frais de recouvrement son plus élevés que le solde à percevoir du contrevenant.

Que toute fermeture d'un dossier soit acceptée par écrit par le greffier de la Cour municipale commune de Saint-Césaire et tenu dans un registre tenu à cet effet.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3947

Décompte progressif # 4 – Réfection 2^e Avenue

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur « Excavation Patrice Couture inc. » a déposé un quatrième et dernier

décompte progressif pour les travaux de réfection de la 2^{ième} Avenue;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur chargé du dossier, Monsieur Dave Williams, a recommandé le paiement de ce décompte, représentant la libération de la retenue provisoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu de payer à Excavation Patrice Couture inc. le décompte progressif # 4 au montant 31 740.00\$ incluant les taxes.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3948

Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Rougemont approuve les dépenses d'un montant de 26 398\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3949

Retrait de la liste des immeubles à être vendus en vente pour défaut de paiement des taxes municipales

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, le 2 mars 2020, la résolution 20-03-3919 ordonnant, au secrétaire-trésorier, la transmission de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales à la MRC de Rouville (MRC) ;

CONSIDÉRANT QU' en conformité avec le règlement no.149-81 de la MRC, la vente pour défaut de paiement des taxes municipales est prévue le 11 juin prochain ;

CONSDÉRANT QUE la crise de la Covid-19 qui sévit actuellement et l'interdiction de tous rassemblements intérieurs et extérieurs imposée par le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a reporté à une date ultérieure le processus de vente pour défaut de paiement de taxes municipales pour l'ensemble du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le retrait des dossiers de la municipalité de Rougemont n'impactera pas sa possibilité de recouvrer les taxes non-payées au cours de la prochaine année ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu :

- De retirer la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales, transmise à la MRC ;
- D'autoriser la MRC à procéder à l'inscription d'avis de non-vente et/ou de main levée au registre foncier, pour les immeubles inscrits sur ladite liste ;
- D'abroger la résolution 20-03-3919 ;
- Que la résolution 20-03-3919 soit nulle et sans effet ;
- D'autoriser, le cas échéant, le paiement des frais administratifs et/ou remboursement des frais encourus dans le cadre de ladite procédure de vente.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3950

Adjudication du contrat de déneigement des chemins municipaux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre pour le déneigement et le déglacage des chemins municipaux via le site SEAO;

CONSIDÉRANT QU' un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour le contrat cité et que celle-ci est conforme;

CONSIDÉRANT QUE le cahier de charges – DEN-2020 pour les soumissionnaires précise à l'article 2.14 que : *Adjudication du contrat : (...) S'il y a résolution d'adjudication du contrat, le contenu du présent document d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire de même que la résolution d'adjudication, sont retenus comme l'obligation contractuelle de l'entrepreneur et la Municipalité sans aucune négociation;*

CONSIDÉRANT QUE l'Annexe B du cahier de charges DEN-2020 constitue l'engagement de l'entrepreneur retenu dans l'exécution du contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adjuger le contrat de déneigement et de déglacage des chemins municipaux pour la saison 2020-2021, aux termes et conditions prévus au cahier de charges DEN-2020 à B. Frégeau & Fils et ce, selon l'option choisi par le conseil municipal.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3953

Mise à pied temporaire des employés contractuels et temporaires

CONSIDÉRANT QUE la crise de la COVID-19 qui sévit depuis la mi-mars de cette année;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a émis des consignes de confinement pour l'ensemble du Québec empêchant certains employés municipaux de poursuivre leurs tâches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de mettre à pied temporairement les employés temporaires et/ou contractuels et/ou ne pouvant plus travailler en raison de la crise de la COVID-19, et ce jusqu'à ce que le gouvernement autorise la reprise des activités ou que la municipalité en décide autrement.

Vote pour : 6

Vote contre :

20-04-3954

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 6

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 7^e jour d'avril 2020

Kathia Joseph, OMA
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

Michel Arseneault
Maire

Kathia Joseph
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

PROJET